

Le CSE Comité Social et Economique c'est quoi ?

Les ordonnances de 2017 et la loi de 2018 qui en résulte sont à l'origine de graves régressions sociales que la **CGT** a combattues. Ces ordonnances sont porteuses de flexibilité et de précarité pour les salarié·e·s, ainsi que d'un affaiblissement de la représentation du personnel. Une nouvelle instance représentative du personnel, nommée « Comité Social et Economique » (CSE), est amenée à **se substituer aux trois instances** que sont les Délégué·e·s du Personnel (**DP**), le Comité d'Entreprise (**CE**) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (**CHSCT**). Les moyens syndicaux vont

diminuer de plus de 25%, essentiellement au détriment de la proximité géographique et de la représentation locale, à vos côtés sur les sites.

Du 19 au 21 novembre 2019, vous allez voter pour élire vos représentant·e·s dans cette nouvelle instance. Il n'y aura plus d'élections locales. Cette unique élection nationale désignera les élu·e·s CSE et définira la représentativité des Organisations Syndicales pour 4 ans. La **CGT** doit impérativement **obtenir plus de 10%** des voix pour pouvoir négocier et vous défendre pour ces 4 années à venir.

Nos objectifs en tant que représentant·e·s du personnel

Nous utilisons toutes les instances de représentation pour faire valoir les intérêts des salarié·e·s.

Nous, les élu·e·s **CGT**, sommes des collègues à qui vous confiez le mandat de vous représenter. Nous vous défendons toutes et tous et **portons les valeurs de solidarité et de progrès social** de la **CGT**.

Nous défendons la **pérennité et le développement des emplois, des activités et des métiers** sur tous les sites.

Nous intervenons sur les problèmes de société et d'environnement.

Nous veillons à l'amélioration des conditions de travail et à la préservation de la santé au travail.

Nous revendiquons des **progressions de salaire et de carrière tout au long de la vie professionnelle**, avec des règles claires et connues.

Nous revendiquons une **meilleure articulation entre la vie privée et la vie professionnelle pour tou·te·s**, ainsi que des rémunérations et promotions **égales pour les femmes et les hommes**.

Nous agissons pour que **l'emploi redevienne une priorité**, notamment en direction des jeunes. Nous combattons les externalisations, les suppressions d'emplois, les mobilités forcées ainsi que les discriminations. La **CGT** revendique le maintien de l'emploi et une embauche pour chaque départ.

Plutôt que se résigner à un simple accompagnement des décisions de la direction, **nous élaborons avec vous** des propositions alternatives aux projets, souvent néfastes, de la Direction.



Une CGT forte, c'est un contre-pouvoir que la Direction est obligée de prendre en compte.

Une CGT forte, c'est l'assurance que vos intérêts seront défendus.

Une force
à vos côtés

La CGT agit quotidiennement, dans les luttes, partout, pour gagner sur vos revendications collectives et individuelles.

Le rôle du Comité Social et Economique (CSE)

Cette instance doit être informée et consultée :

- Sur toutes les questions concernant **l'organisation du travail** et la marche générale de l'entreprise, la **formation** et **l'égalité professionnelle**, la gestion de **l'emploi et des qualifications** ;
- Lors des **réorganisations** ;
- Lors d'introduction de **nouvelles technologies** susceptibles d'avoir une incidence sur les conditions de travail.

Le CSE peut non seulement donner son avis, mais aussi formuler des propositions alternatives.

De plus, il gère les Activités Sociales et Culturelles (ASC).

Les réunions du CSE nous permettent de **faire connaître publiquement** (par des tracts) **les décisions de la Direction**, les données d'entreprise, et, si nécessaire, d'organiser avec les salarié-e-s une mobilisation pour faire reculer la Direction sur des décisions souvent nocives.

Le CSE devra aussi :

- Présenter à l'employeur les **réclamations individuelles ou collectives** ;
- Traiter tous les dossiers concernant **la santé, la sécurité et les conditions de travail** dans l'entreprise ;

- Réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ;
- Saisir si besoin l'inspection du travail.

Il remplacera les instances CE, CHSCT et DP, en perdant notamment le caractère local (géographique) de ces deux dernières instances. Très attachée à la proximité, la **CGT** proposera cependant une organisation de ses représentant-e-s qui **vous permettra d'être défendu e s sur tous les sites de Paris et de province**.

A quoi sert un élu CGT ?



C'est le respect du mandat électif et la garantie d'une véritable démocratie sociale.

→ Bilan des actions et revendications de la CGT à TGI

Les élu-e-s **CGT** ont défendu de nombreux cas de salarié-e-s en souffrance, et/ou en conflit avec leur hiérarchie.

Les élu-e-s **CGT** ont su s'impliquer en **permettant au CE IMTW de fonctionner efficacement, en assumant :**

- ↪ La trésorerie du CE ;
- ↪ La présidence de la commission égalité professionnelle (CEP) ;
- ↪ La présidence de la commission handicap.

Avec des résultats concrets :

- suivi des **corrections salariales** des situations de collègues hommes et femmes dépositionné-e-s ;
- Enquête « évolutions de carrière » qui démontre des différences de traitement en défaveur des femmes ;
- Sondage sur le sexisme au travail qui va obliger la direction à des actions de **prévention contre le sexisme et les harcèlements sexuels** ;
- Prise en compte de **la réalité de collègues en situation de handicap** dans les projets immobiliers ;

Notre **engagement dans la commission ASC** a permis de vous proposer un catalogue varié d'activités et de locations de vacances, et accessible à tou-te-s. Nous nous sommes engagés auprès des correspondants de site. La **CGT** se félicite d'avoir été la première OS à **défendre fermement le développement des activités locales**.

Nos élu-e-s se sont **battu-e-s pour faire respecter les engagements** de la Direction en allant jusqu'à des actions juridiques comme à Châtillon ou à Rennes.

À Rennes et Châtillon, la **CGT** a lutté pour obtenir l'intégration et la création de restaurants sur les sites, répondant à la demande de la majorité des salarié-e-s.

Nous avons négocié :

- ↪ Un accord d'accompagnement des salarié-e-s pour la fermeture du site de Cévennes (à Paris) : *promotions, primes de pénibilité avec rétroactivité de 5 ans...*
- ↪ Le versement de l'Indemnité de Congés Payés pour les cadres de droit privé et son extension aux fonctionnaires.

Nos revendications à TGI :

- L'arrêt des programmes de **destruction d'activités**, de métiers et d'emploi ;
- L'arrêt des **réorganisations perpétuelles**, dites « transformations », aboutissant à une **intensification du travail** (départs non remplacés, disparition des fonctions transverses...);

• L'arrêt de **l'augmentation de la polyvalence** sans aucune négociation, ni aucune reconnaissance des nouveaux métiers.

Accord
Reconnaissance
Compétences
Qualifications

Casse la notion de métiers pour augmenter la flexibilité

Remise en cause permanente des compétences et qualifications

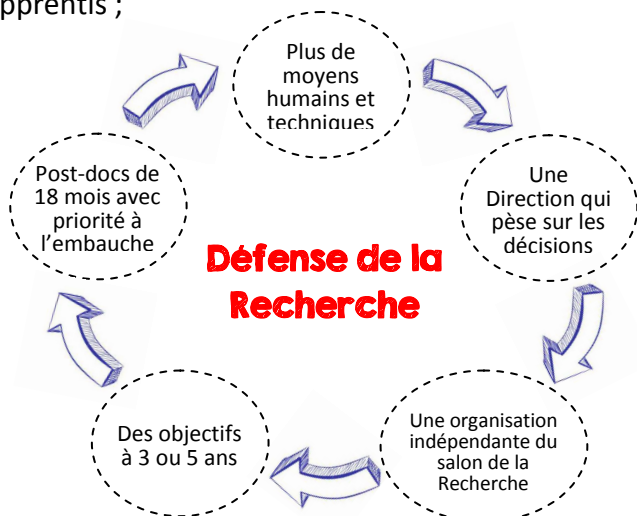
Impose une amnésie sur les carrières au-delà de 12 à 24 mois

C'est pour ces raisons que la **CGT** a refusé de signer cet accord !

La **CGT** veille particulièrement aux conséquences des différents projets de réorganisation en étant au plus près des salariés en local sur tous les sites (TGI/WIN, OLN, Vanille, Transf'Home...).

Vos futur·e·s élu·e·s **CGT** au CSE s'engagent pour :

- La **défense des conditions de travail**, et des droits des salarié·e·s quel que soit leur statut ;
- L'**embauche des « sous-traitants »** qui le souhaitent ;
- Le **remplacement de tous les départs** (TPS, Retraites), pour l'emploi des jeunes, des thésards et apprentis ;



- La **stabilité géographique** des activités ;
- Le respect de **l'intégrité mentale et physique** du personnel ;
- L'arrêt de **l'infantilisation** du personnel ;

Carrières

&

Promotions

- Une promo tous les 10 ans pour les agents d'exécution et maîtrise ;
- Au moins un passage d'une bande dans la carrière pour les cadres ;
- L'accès à des postes de responsabilité pour les femmes et les hommes à temps partiel ;
- La reconnaissance par la promotion des certifications et qualifications réelles.

Salaires

- 200 euros net par mois pour tous ;
- Une part collective significative pour tous ;
- Au moins un doublement de salaire sur une carrière.

Des **espaces de travail répondant aux besoins et aux souhaits** des salarié·e·s. sur tous les projets immobiliers (Rennes, Lannion, Grenoble, ...) :

- Au minimum **l'application des normes AFNOR** sur les espaces de travail, l'acoustique... ;
- Pour nos collègues en situations de handicap, une **mise en œuvre au-dessus du minimum légal** pour couvrir toutes les situations ;
- Des **engagements fermes et respectés** de la Direction.

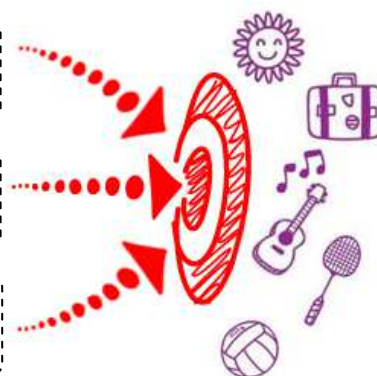
- L'**instauration d'une véritable égalité et mixité professionnelle** ;
- La **reconnaissance** et la ré-internalisation **des services de proximité** (support, logistique, secrétariat, RH, accueil, gardiennage, entretien, restauration...).

Activités Sociales & Culturelles

Créer du lien social sans discrimination

Organiser des activités locales avec les salarié·e·s

Accès pour tous aux activités culturelles et aux voyages



Vos élu·e·s **CGT** favoriseront les **prestations sociales et solidaires** : CESU Handicap, aide à la scolarité...

Ces revendications témoignent d'un engagement véritable et durable des futur·e·s élu·e·s CGT au CSE. Votre vote en novembre 2019 est décisif.

la
cggt

Une force
à vos côtés

Il conditionne la représentativité de la CGT qui vous défendra pour les prochaines années !

Pour vos élu-e-s **CGT**, il est vital de définir des indicateurs de performance sociale et environnementale et d'en faire des objectifs prioritaires. Il est désormais acquis que la question climatique et environnementale est une question de survie pour l'humanité, dont les modes de production détruisent l'écosystème. **L'impact de nos activités télécoms sur l'environnement est sans cesse croissant.** Nous avons déposé un préavis à IMTW le 15 mars pour soutenir la marche organisée par la jeunesse. Dans ce domaine, nous revendiquons :

- Un réel **diagnostic de nos activités** en matière de dégagement de CO₂ en intégrant l'ensemble de la chaîne de production (sous-traitant, fournisseur compris...);
- Un bilan de **l'impact des grands projets immobiliers** sur les déplacements domicile-travail des salarié-e-s ;

- Une étude de **l'impact écologique de nos activités** (consommation de ressources précieuses dont les métaux et terres rares, obsolescence matériel) et la **réduction de cet impact** en y intégrant dès le processus de conception la question du recyclage et de la réparabilité ;
- Le développement des **green data center** (nous avons soutenu un projet à Lannion toujours en stand-by) ;
- Le développement de **produits et services éco-responsables** en y associant la chaîne de l'innovation ;
- L'utilisation des **nouvelles technologies au service du grand défi écologique**, notamment dans les projets immobiliers ;
- La mise en place de mécanismes ou d'aides pour favoriser **l'accès de tou-te-s les salarié-e-s à des modes de déplacements alternatifs à la voiture.**

Nos Candidats au CSE : Anne Lévy (Chatillon - OLS), Boumedienne Mersali (Chatillon - OLN), Sandrine Ville (Rennes - Market), Jean-Christophe Paoletti (Rennes - OLS), Gaëlle Urvoas (Lannion - OLN), Salim Mounir Alaoui (Chatillon - OLS), Aurélie Le Cam (Lannion - OLN), François Lavernhe (Blagnac - OLS), Valerie Barnole (Chatillon - OLR/DT), Jean-François Guinot (Marseille - OLS), Christelle Le Mezec (Grenoble - OLS), Jean-François Pedinelli (Chatillon - Market), Christèle Roussel (Caen - OLS), Olivier Collin (Lannion - OLS), Catherine Benguigui (Rennes - Market), Jean-Pierre Sébille (Chatillon - OLN), Stéphanie Relier (Rennes - OLS), Jean-Luc Lévêque (Rennes - OLS), Xavier Grall (Rennes - OLN), Franck Le Bris (Lannion - OLS), Foued Bouchnak (Rennes - OLS), Jean-Pierre Laigle (Chatillon - OLN), Serge Lamouret (Rennes - OLS), Jean-Michel Sanner (Rennes - OLN), Philippe Dupuy (Rennes - OLS), Isabelle Pettier (Lannion - OLS), Dominique Poitevin (Rennes - OLS), Gratiennne Dagut (Blagnac - OLS), Eric Dussin (Rennes - OLS), Brigitte Billiou (Lannion - OLS), Frédéric Hugot (Rennes - OLS), Frédéric Boucaud (Lannion - OLN), Réjane Bourguin (Rennes - OLN), Jean-françois Peltier (Lannion - OLN), Henry Thomas (Rennes - Market), Yves Daniel (Rennes - OLS), Pierrick Louin (Rennes - OLN), Thierry Foltete (Lannion - OLS), Jean Leon Mehdi Bouraoui (Blagnac - OLS), Sonia Le Meitour (Lannion - OLS), Youssef Chadli (Chatillon - OLN),

... Isabelle Muratori (Chatillon - Market), Philippe Bottet (Chatillon - OLR/DT).



Votons la cgt
Une force à vos côtés

VOTEZ CGT, c'est voter offensif !

C'est donner du poids à un syndicat qui se bat pour une représentation des salariés au plus près du terrain.

C'est donner du poids à vos représentants de proximité afin qu'ils vous défendent au mieux.